



**COMITÉ DE LA  
HAUTE-VIENNE**

**PROCES VERBAL**

*REUNION COMITE DIRECTEUR*

*DU 15 JANVIER 2018*

COMITE DIRECTEUR 2017 - 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	X			MARSAC	Claude		X	
DEVAINE	Christian	X			PASTUREAU	Jean Claude		X	
DUBREUIL	Jean-Luc	X			PRADEAU	Eric	X		
DUPRE Monique		X			PREMAUD	René	X		
GENTY	Michel	X			RICOU	Didier	X		
GERBAUD	Dominique			X	RIVIER	Nadège	X		
JUHEL	Jean-Marie	X			VALLAT	Patricia	X		
LAVERGNE	Marie Françoise		X						

**Ordre du Jour**

- Compte-rendu Congrès de MENDE,
- Point sur les licences 2018,
- Compte-rendu financier.
- Point sur la reprise du CDC (saison 2018),
- Préparation des Championnats Jeunes (Tête à Tête 28 janvier et Doublette 11 février),
- Préparation de la réunion des Présidents du 21 janvier,
- Questions et informations diverses.

**Début de la Réunion à 19 heures 15**

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance.

Le Comité adresse ses sincères condoléances à Didier AJUSTE pour le décès de son père.

Le Président dresse le compte-rendu de tous les vœux adressés aux différentes autorités et clubs et des réponses reçues.

**1°) Compte-rendu CONGRES de MENDE :**

**COMPTE-RENDU 73ème CONGRES FFPJP**

**MENDE les 12 et 13 janvier 2018**

Congrès très émouvant avec l'évocation en début de séance et pendant toute la durée du congrès des graves problèmes de santé du Président Michel DESBOIS. (cancer estomac, foie et cerveau).

**A.G. SAOS PROMO-PETANQUE : 69** actionnaires : 61 comités + 7 comités régionaux + Fédération.

Le tarif d'adhésion unique est de 380.10 €. La Société accorde une remise de 10% aux adhérents. C'est elle qui gère le car podium de la Fédé.

Pour commander des produits : [www.petanque-boutique.fr](http://www.petanque-boutique.fr)

Création de comptes pour les comités pour suivre les commandes.

Présidente : Lucette COSTE - Secrétaire : Xavier GRANDE Directeur de la Fédé.

En 2017 : augmentation des ventes de + 27% : 30 422 €.

Budget réalisé du 01/12/2016 au 30/11/2017 :

- PRODUITS D'EXPLOITATION	:	681 388.63 €
- CHARGES D'EXPLOITATION	:	<u>648 528.30 €</u>
EXCEDENT	:	<b>32 860.33 €</b>

Conflit avec la Société DUVARRY DEVELOPPEMENT. Rembt par cette Société de 50 000 € à la SAOS et de 36 000 € à la Fédé. Décision TGI Marseille du 5 février 2016.

\*\*\*\*\*

**CONGRES** : Accueil par le très actif et dynamique Maire de MENDE et le Président du Comité de LOZERE Patrick VERDIER (avant dernier comité de France avec seulement 1184 licenciés. (56 bénévoles sur le congrès).

Ouverture du congrès par Joseph CANTERELLI, vice-président délégué de la Fédération.

Quorum atteint : 1991 sur 2064 votes. 198 délégués sur 206.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 72<sup>ème</sup> congrès de CAEN.

Nouvelle Commission Carcérale, Commission Sport Adapté, Calendrier Unique.

Réforme du Code Disciplinaire (pour éviter les erreurs, les vices de procédure).

Stages de cohésion d'entreprises.

301 444 licenciés en France. Dans la pyramide des âges, c'est la tranche 61 à 70 ans qui a le plus fort pourcentage. 2 licenciés ont plus de 100 ans.

**BILAN FINANCIER par J. Marie MARAUX, trésorier général.**

ACTIF – PASSIF : 1 886 042 € -

COMPTE DE RESULTAT : RECETTES : 3 801 739.93 € - DEPENSES : 3 722 105.60 €, soit un excédent de 79 634.33 € affecté en réserves.

**Michel LE BOT, vice-président de la FFPJP :**

Nouveau règlement administratif et sportif : R.A.S.

Nouveau règlement championnats de France : C.D.F.

Concomitance saison sportive et administrative : du 1<sup>er</sup> décembre 2017 / 31 décembre 2018.

Mutations : libre sur toute la saison sportive. 1 joueur peut muter en cours d'année et choisir un autre club.

Cette proposition a soulevé un tollé général des présidents de Comités, et a donc été abandonnée. On reste comme par le passé, soit mutation enregistrée avant le 1<sup>er</sup> janvier, même si l'on sait que bien souvent, elles sont antidatées.

### **COMMISSION DISCIPLINE - Michel POGGI**

Règlement disciplinaire – Application au 1<sup>er</sup> juillet 2017

Des changements dans les délais d'instruction et de jugement d'une affaire, dans la composition des Commissions.

Un logiciel sur la gestion de la discipline sera prochainement mis à disposition de tous les comités.

15 per sonnes ont été sanctionnées par la Fédé cette année. Aucune remise de peine n'a été accordée.

3 formations disciplinaires ont déjà été mises en place, dont une en Nouvelle Aquitaine.

Il faut rester mobilisés pour que les incivilités ne viennent pas ternir l'image de la pétanque. Y associer les arbitres et les soutenir.

### **COMMISSION INFORMATIQUE – M. Claude STIRMELL**

Contrôle de la C.N.I.L. sur GESLICO. Il y a eu des fuites sur les mots de passe et les fichiers PDF. Il faut sécuriser les mots de passe, les changer régulièrement (au moins 1 fois par an). 2 CHIFFRES MINIMUM. Durée de conservation des données : 4 ans.

La nouvelle version doit être livrée en fin de mois. La nouvelle licence sera en couleur avec photo. Plus de catégorie.

Nouvelle formule GESTION CONCOURS : date janvier 2018. Duplicatas de licence : 5.70 €.

Les erreurs sur licence peuvent être corrigées dans la journée (si appel). La mise à jour des licences se fait dans la nuit du mercredi au jeudi.

### **COMMISSION COMMUNICATION – GERARD CHEVALIER**

BIEN INSISTER POUR LE SPORT BOULES 2024. Nouvelle plaquette de communication. Kit communication pour forums associations, salons, bouledromes.

Multi-média : facebook BOULISTNAUTE – PLANETE BOULES – AFP – SPORTMAG

L'EQUIPE : 300 000 téléspectateurs en moyenne. WEB TV FEDERALE

PROJET TRIBUNES CARRE D'HONNEUR.

PETANQUE TOUR : EVIAN, CAEN, ANGERS, LANCON DE PROVENCE, PORT LEUCATE, LARMOR PLAGES BANDOL. 500 jeunes – 10 000 spectateurs. En 2018, 6 à 7 étapes.

EQUIPEMENTS SPORTIFS : Les documents sont accessibles sur le site de la Fédé. Le porteur du projet doit être une collectivité territoriale. Subventionnement auprès du CNDS.

Le dossier de ST.YRIEX LA PERCHE est en bonne voie.

### **COMMISSION GESTION CHAMPIONNATS DE France – Laurent ROUGIER**

Calendrier 2018 – Calendrier unique en 2019.

Débriefing en fin d'année à MARSEILLE.

Répartition des équipes aux C.D.F. : basé sur le nombre de licenciés N-2 (pour 2018, c'est 2016). Priorité aux Comités Départementaux : minimum 1 équipe. Equipes supplémentaires : quotas établis et révisables tous les ans. Sont gardés : l'équipe championne, ainsi que la vice-championne.

Pour la Nouvelle Aquitaine, les 8 équipes sont conservées.

### **COMMISSION ARBITRAGE – Patrick GRIGNON**

2832 arbitres. 61.5 Moyenne d'âge – Nouveau power point pour les formations.

Nouvelle image des arbitres – (moins de 25 ans). Pour les Championnats de France (3 arbitres jeunes). Objectif : des compétitions de jeunes arbitrées par des jeunes.

CNC Jeunes : 1 arbitre jeune + 1 arbitre national.

UNSS : 350 arbitres jeunes. ECOLE NATIONALE D'ARBITRAGE : en cours.

Faire des formations aux arbitres au sein des comités par des arbitres formateurs. Faire appel aux arbitres du PNA (pôle national élite).

ACTIONS A MENER : Respect, loyauté, courtoisie, convivialité, altruisme, dignité, anti-violence.

Un arbitre est protégé par la loi (code de procédure pénale) règlement du 22/11/2016. « *TOUCHE PAS A L'ARBITRE* ».

Les arbitres désignés doivent être en possession d'une convocation rédigée par la Commission Départementale d'Arbitrage départementale, régionale ou nationale.

Le candidat reçu à l'examen d'arbitre est arbitre stagiaire pour 1 an. S'il donne satisfaction, après avis du président du Comité et du président de la Commission d'Arbitrage, il peut passer l'examen d'arbitre régional au bout de 2 ans.

### **COMMISSION CHAMPIONNATS – Laurent VAYSSIERE**

5 championnats : **OPEN, FEMININ, JEUNES, VETERANS, PROVENCAL.**

CDC mis en place depuis 12 ans. Investissement important – gestion rigoureuse. 1050 équipes.

105 000 joueurs participent à ces championnats.

Pour cause intempéries : interruption avant la fin des doublettes : rencontre à rejouer.

Interruption pendant les triplettes : score acquis.

Atelier simplifié pour les benjamins et minimes.

Pour 2018, les féminines doivent privilégier le championnat féminin. 1 joueuse nominative, ET 1 SEULE (si elle montre de bonnes capacités) pourra évoluer en division supérieure.

CRC UNIFIES : conserver 1 CRC (anciennes ligues) avec 1 finale régionale.

CNC FEMININ en 2019 : passage de 48 à 64 équipes. CNC 1 : 16 équipes – CNC 2 : 48 équipes.

CNC PROVENCAL : passage à 6 joueurs (entente possible entre 2 clubs).

- 1<sup>ère</sup> phase : 3 doublettes (4 pts).
- 2<sup>ème</sup> phase : 2 triplettes (6 pts).
- 2 heures + 1 mène.
- 1<sup>ère</sup> finale : fin 2019.
-

CNC JEUNES ET VETERANS - NOUVELLE AQUITAINE : 3 VET. 3 JUN. 2 CAD. MIN.  
CLUBS HAUT NIVEAU : aide de 160 € /club en CNC1 + clubs ayant 2 équipes et + en CNC.

### **COMMISSION COUPE DE France : Laurent VAISSIERE**

Vainqueur 2017 : DRAGUIGNAN et champion d'EUROPE.

2900 clubs inscrits – 32<sup>ème</sup> de finale : 4 février

16<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> : 17 et 18 février : 8 groupes. 15 AU 17 MARS : finale à FREJUS.

Nouveau règlement 2018 – 1 club pour 10 inscrits zone.

Comme suite à ma demande, le Comité peut proposer aux présidents de clubs, la non-participation des clubs de l'élite (CNC) aux 2 premiers tours.

### **COMMISSION NATIONAUX – Francis GARRIGUE**

262 nationaux en 2017. 23 ont été annulés. 129 séniors et mixtes.

Comptes-rendus et évaluations : ne parviennent pas dans les délais.

Demande des joueurs pour les saisies des points sur GESLICO.

3 comptes-rendus et évaluations non parvenus à ce jour.

1 arbitre pour 32 terrains.

Date du 15 septembre maintenue.

237 CONCOURS INSCRITS :

- 123 séniors,
- 39 féminins,
- 15 vétérans,
- 42 provençaux,
- 18 jeunes,
- 8 évènements.

Pour 2019, l'appellation CONCOURS NATIONAL, SUPRA NATIONAL, sera donnée aux concours de qualité.

### **COMMISSION FEMININE – Mireille NOEL**

Effectif féminin : 27831.

Colloque féminin, lors du championnat d'Europe féminin à PALAVAS LES FLOTS en septembre 2018.

Etude sur les manifestations départementales et régionales.

### **PETANQUE MILIEU CARCERAL – Véronique BAJOLLET**

1ère année de fonctionnement. Promouvoir la pétanque dans les prisons. Le sport : vecteur d'adaptation sociale. La pétanque, outil de réinsertion. Respect, responsabilité, persévérance.

Jeux pénitentiaires : Administration pénitentiaire : 39 établissements ont organisé des jeux. Concours de pétanque et tir de précision. 2046 détenus – 1064 et 42 femmes. C'est un corse qui a gagné : score 53 pts.

Maillot de champion de France remis en mars. 50 établissements en 2018.

Les détenus qui participent à ces jeux sont sélectionnés par la Commission pluridisciplinaire de l'établissement. Pour accéder à 1 établissement pénitentiaire : casier judiciaire N° 2 + CNI.

### **COMMISSION MEDICALE – Jean Pierre IANERELLI**

1 – surveillance médicale réglementaire : S.M.R.

2 – Encadrement des équipes de France et Championnats de France.

3 – Prévention et lutte contre l'alcool et le dopage. 214 contrôles effectués sur joueurs, délégués et arbitres. 1 délégué positif. Dopage : 4 contrôles, tous négatifs.

4 – Modification du Règlement Fédéral Administratif et Sportif. Nouveau certificat médical. Interruption de partie pour problème médical : 15 minutes maximum.

Arbitre de + de 65 ans : demande à faire au président du Comité avant le 30 septembre qui fournira le formulaire. Visite annuelle chez un médecin du sport.

### **COMMISSION SPORT ADAPTE – Bernadette TROUBAT**

Handisport : pour handicapés

Sport Adapté : pour les personnes atteintes de déficience mentale.

Championnat de France 1 et 2 juin à LUNEVILLE.

### **DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE - Jean Yves PERRONNET**

Projet de professionnalisation. Florence TRELLU, employée par la Fédé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Séverine MAILLET, partie à la Fédé de Cyclisme, sera remplacée au prochain mouvement en septembre 2018.

Formation : Willam ROUX.

Equipes Techniques : E.T.N. – E.T.R. – E.T.D.

Projet associatif – conventions E.T.R. CARNET DE BORD DE SUIVI : en cours en Nouvelle Aquitaine.

Indicateurs et réflexions : Quotas Jeunes 3 x 3 x 3 en Limousin

FORMATIONS : 68 initiateurs, 629 formés.

BF1 : 28 formations – 143 candidats – 128 reçus

BF2 : 23 candidats, 19 reçus.

En 2018, pas de BF2 – pas de session en 2017.

### **CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – C.Q.P.**

Formation de formateurs 1<sup>er</sup> niveau (novembre – décembre 2018)

Formation de formateurs 2<sup>ème</sup> niveau (septembre – octobre 2018)

En 2019, refonte des contenus de formation.

Création de nouveaux diplômes fédéraux (4 niveaux) . Examen dès le premier niveau de formation.

### **ANIMATEUR – EDUCATEUR FEDERAL – ENTRAINEUR FEDERAL 1 – ENTRAINEUR FEDERAL 2**

Janvier - février : formation . Mars examen BF1

1<sup>ère</sup> ouverture de sections sportives ; UNSS.

CHAMPIONNAT DE France – PONTIVY (4 au 6 juin 2018).

2564 participants + de 200 professeurs E.P.S.

50<sup>ème</sup> place sur 117 dans le classement du sport scolaire.

15 AU 22 MAI à Rabat (Maroc) Olympiades.

400 ECOLES DE PETANQUE LABELLISEES.

En Nouvelle Aquitaine, 2370 jeunes, seulement 643 en écoles de pétanque.

Projet de performance fédérale : arrêté ministériel du 9/12/17.

### **COMMISSION SURVEILLANCE ELECTORALE – Xavier GRANDE**

10 candidats – Elu : ROBERT Michel

, 581 voix.

Modification statuts et règlement intérieur : APPROUVE à l'unanimité.

M. Mike PEGG : Président de la Confédération Européenne de Pétanque (CEP).

Claude AZEMA : Président Fédération Internationale sur le sport boules 2024.

CALENDRIER UNIQUE : Problème qualificatif doublette mixte en même temps que le qualificatif jeunes.(problème des juniors qui voudraient faire les 2). Pour les J.O. de 2024 à PARIS, pas de décision avant fin 2020. Le doublette mixte a toujours la cote.

ASSOCIATION ILONA : créée depuis 11 ans.

Vient en aide pour les enfants malades (licenciés uniquement).

Possibilité page publicité sur le calendrier des comités. En parler aux Assemblées Générales.

1 € sera reversé à l'Association prélevé sur tous les participants aux championnats de France (4 500 €). La Fédé a remis un chèque de 1 500 €.

### **PORT DU JEAN'S BLEU OU TROUE : INTERDIT**

REMPLACEMENT D'UNE EQUIPE DANS LES NATIONAUX : pas possible, mais possible sur les championnats de France.

Pour les joueurs de niveau supérieur, jouant en niveau inférieur, ne mettre qu'un joueur. Pas possible, mais réflexion pour mise en place de la liste des joueurs. Port de la casquette donnée sur les championnats de France (pas obligatoire).

\*\*\*\*\*

#### **2°) Point sur les licences 2018 :**

A ce jour, **2332** licences sont enregistrées, soit 120 de moins qu'à la même date en 2017.

Les mutations sont au nombre de 201, réparties comme suit :

- 52 gratuites, 127 internes au Comité,
- 22 mutations externes.

#### **3°) Compte-rendu financier au 15/01/2018**

##### **Recettes (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)**

Boulodrome ( <i>Cartes d'accès, Entrées journées, Locations</i> )	3 043.00 €
Sportive ( <i>Affiliations clubs, Licences, Mutations, Duplicatas</i> )	<b>83 801.20 €</b>
- Affiliation clubs	2 600.00 €
- Licences clubs	76 415.00 €
- Mutations 2018	4 740.00 €
- Licences détériorées	46.20 €

Opérations bancaires : Intérêts	978.52 €
CNC Jeunes	741.60 €
Lecteur Licences	150.00 €

**TOTAL : 88 714.32 €**

**Dépenses (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)**

Championnats de France Réservation Quillan	351.00 €
Championnats départementaux (fanions, trophées...)	1 230.00 €
C.D.C. Timbres	142.00 €
Frais généraux (Timbres, Fournitures de bureau, Tél. Internet...)	1 705.75 €
Carnets mutation	68.40 €
A.G. 2017	2 144.92 €
Emploi Service	3 363.92 €
Habillement 2 membres Comité	233.20 €
Congrès Mende	1 355.69 €
Communication	153,00 €
Evènements familiaux	150.00 €

**TOTAL : 10 898.68 €**

**Soit un excédent de 77 815.64 €.**

**4°) Point sur la reprise du CDC (saison 2018) :**

- CDC FEMININ : 19 équipes, dont 10 en 1<sup>ère</sup> division et 9 en 2<sup>ème</sup> division,
- CDC OPEN : 135 équipes, de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> division avec 10 équipes par poules, sauf en 4<sup>ème</sup> division, pour les poules C à F à 11 équipes.
- CDC VETERAN : 42 équipes réparties de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> division, dont 2 poules de 11 dans cette dernière division.

A noter que le CDC PROVENCAL et le CDC JEUNES ne sont pas encore lancés, car le Comité n'a pas reçu toutes les inscriptions.

Il est rappelé que, pour toutes les rencontres devant se dérouler au boulodrome du Moulin Pinard, l'horaire de départ est à 19 H le vendredi, et à 14 H les samedi et dimanche.

**5°) Préparation des Championnats Jeunes (Tête à Tête 28 janvier et Doublette 11 février) :**

- **Pour le Tête à Tête** : L'organisation a été confiée au club de ST.Yrieix. Un tour de table est fait pour connaître le nombre de membres présents : René, Nadège (qui assurera la table de marque), Dominique, Michel, Claude, Monique, Didier AJUSTE et RICOU, Patricia, Jean-Marie et Christian. Il est décidé d'offrir le repas à Nicolas FONTAN, éducateur. Après discussion, il est décidé de ne pas augmenter le prix des repas pour les enfants, soit 7 €, bien qu'ils soient facturés 9 € par le traiteur. Les trophées et fanions ont bien été commandés.



**Pour le Doublette** : Les mêmes membres seront présents + Eric. L'organisation sera assurée par le club de St Léonard.

Le Président demande que Marlène CARIDADE, jeune arbitre stagiaire, puisse être nommée pour officier sur ces 2 championnats, associée à un arbitre confirmé.

### **6°) Préparation Réunion des Présidents**

Elle aura lieu le dimanche 21 janvier à 10H à la Maison des Sports. La majorité des membres du Comité sera présente. Les différents postes sont attribués.

A propos de la Coupe de France, et suite à l'entretien que le Président a eu avec M. Joseph CANTERELLI, vice-président de la FFPJP, au congrès de Mende, les Comités peuvent adapter le règlement fédéral pour ne faire entrer les clubs évoluant en CNC qu'au 3<sup>ème</sup> tour départemental. Pour 2018, sont concernés les clubs d'ISLE et de RILHAC RANCON. Cette proposition sera donc soumise aux Présidents de Clubs.

**Examen d'arbitre départemental** : Le Président informe les membres du Comité que, pour cet examen qui aura lieu le dimanche 21 janvier à 9 H, 5 candidats sont inscrits. Le Président passera les accueillir et lancer cet examen.

### **7°) Questions et informations diverses**

**Mise à jour du site** : Il est apparu que la mise à jour n'est pas évidente à faire. Eric PRADEAU qui travaille en binôme avec Laurence, a consulté plusieurs sites, a proposé éventuellement de changer d'hébergeur, et si diriger vers le site QUOMODO, déjà utilisé par de nombreux clubs. Il propose de contacter les responsables de sites pour faire évoluer celui du Comité.

#### **Adhésion à la SAOS PROMO-PETANQUE** :

Le Président propose au Comité d'adhérer à la SAOS PROMO-PETANQUE (boutique de la Fédération) pour obtenir des réductions intéressantes sur divers produits, vu que la cotisation unique n'est que de **380.10 €**.

A l'unanimité, le Comité accepte cette adhésion.

**C.D.C. intempéries** : Il est précisé que pour les rencontres se jouant en extérieur, si de fortes pluies viennent perturber les rencontres, s'il n'est plus possible de jouer :

- si les doublettes sont en cours, la rencontre sera à rejouer,
- si la phase triplète est engagée, le résultat en cours sera acquis.

#### **C.D.C. Féminin** :

Il est précisé que dans ce championnat, une féminine qui aurait fait plus de 3 rencontres en 2<sup>ème</sup> division, pourra, si elle montre des aptitudes à évoluer à un niveau supérieur, monter en 1<sup>ère</sup> division.

#### **Amendes non-présence à l'A.G.** :

Patricia VALLAT, secrétaire, informe que des courriers ont été adressés aux 7 clubs non présents ou non représentés à l'A.G. du 2 décembre, pour le paiement de l'amende forfaitaire de 15 € prévue à l'article 5 du règlement intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est close à 22H45.

La prochaine réunion est fixée au **lundi 5 mars 2018**.

La Secrétaire : Patricia VALLAT Le Président : Christian DEVAINE